



## AXE STRATEGIQUE 2: AMELIORER L'ACCES AUX SOINS



## PROJET SNP Kiné

RÉFÉRENTS : Camille PELLETIER



### CONSTAT PARTAGÉ

Sur le territoire de la CPTS, le nombre de patients par kiné (211) est inférieur à celui du département (230) et proche du niveau national (212).

Les délais d'attente des kinés ne permettent pas une prise en charge rapide lors d'une demande urgente.



### 1 LES OBJECTIFS

- **Principal** : Amélioration de l'accès aux soins urgents des patients en kinésithérapie
- **Secondaire** : Renforcer la coopération entre les kinésithérapeutes



## 2 METHODOLOGIE

- Mise en place d'un groupe de travail réunissant une quinzaine de kinésithérapeutes du territoire de la CPTS : recueil des attentes, présentation du projet de la CPTS Pays de Retz
- Validation des propositions du comité en groupe de travail et poursuite de la rédaction du projet en vue d'une présentation aux élus de la CPTS



## 3 FINANCEMENT

Financement Accord Conventionnel Interprofessionnel CPTS LVO



## 4 PLAN D' ACTIONS

- Appui d'expérience sur le SNP Kiné de la CPTS Pays de Retz
- Réunion en groupe (octobre 2023, février 2024, avril 2024) et sous groupe de travail (mars 2024) pour définir le projet pour le territoire : définition adressage critères inclusion
- Communication auprès des médecins généralistes et kinésithérapeutes en juin 2024
- Mise à dispo de créneaux volontaires



## 5 EVALUATION

- Nombre de kinésithérapeutes participants
- Nombre de sollicitations
- Impact sur les délais de prise en charge
- Profil du public
- Nombre d'appels



## 6 LES BÉNÉFICES

- Pour la population :  
Faciliter l'accès aux soins en kinésithérapie urgents
- Pour les professionnels :  
Être ressource pour les confrères et apporter en partie une solution aux listes d'attentes à rallonge